

Formation **INITIALE** en habilitation électrique - **Electricien**

HTA : H1(V)-H2(V)-HC-HE

Réf : IP401



Public concerné :

Tout électricien qualifié chargé d'assurer des travaux, des consignations en HTA et des vérifications ou essais sur des équipements en HTA.

Objectifs :

- Appliquer les règles de sécurité (norme NFC 18-510) à observer lors des travaux sur des équipements et/ou matériels alimentés par une source électrique en haute tension HTA (maxi 50Kv).
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité.
- Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique.
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation théorique sous forme de questionnaire.
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Prérequis :

Avoir des connaissances, une expérience appropriée et être qualifié en électricité.

Programme :

- Rappels sur le risque électrique.
- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Contacts direct, indirect, court-circuit.
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.
- Personnes intervenant, niveaux d'habilitation, zones d'environnement.
- Documents et procédures d'instructions associées
- Utilité des plans et des schémas.
- Technique appliquée.
- Les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure, de séparation.
- Repérage des circuits et conducteurs.
- Verrouillage, manœuvre, condamnation.
- Matériel et équipement de sécurité.
- Choix des outils électriques portatifs à main.
- Opérations en haute tension.
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant.
- Opérations sur ou à proximité de canalisations électriques –
- Procédure de consignation haute tension.
- Lecture de schémas électriques en haute tension.
- Premiers secours.
- Effets du courant sur le corps humain.
- Conduite à tenir en cas d'accident - Incendie dans une installation électrique.

Documents remis en fin de formation :

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
- Avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-510.

Animation et pédagogie

Méthode interactive :

Alternance d'exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles qui permettent de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel :

Notre centre de formation est équipé d'un *vidéoprojecteur*, d'un *écran de diffusion*.

Nos formateurs disposent de *visières de sécurité anti-UV*, de *gants d'électricien*, de *vérificateurs d'absence de tension*, de *cadenas*, de *systèmes de verrouillage*, d'un *tapis* et d'une *nappe isolante*.

Des *armoires électriques* permettent de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur en basse tension et haute tension, câblage sur *platines pédagogiques*.

Informations

Modalités d'accès / Contacts :

Prise de renseignements, par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/contact/>

Tarif :

Nous contacter par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/devis/>

Nombre de participants :

Jusqu'à 8 en Inter-entreprise / Jusqu'à 10 en Intra-entreprise

Accessibilité :

En cas de situation d'handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 24h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet). L'inscription sera validée après le retour de la convention signée. Suite à cela la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.



Informations pratiques :

	A 2 km de la gare ferroviaire – Liaison possible en taxi ou bus.
	Arrêt Isibus (à 1 mn à pied) ligne 1 : de 6h20 à 19h30 avec une fréquence de 23 minutes.
	Hébergements et restaurations à quelques minutes à pied.

CGM Inspection SàRL

2, Terrasse Bretagne , ZAC Les Terrasses de la Sarre, 57400 SARREBOURG
Site Internet : www.cgmformation.fr Tél : 03.87.03.49.14
SIRET :31014629500053 – APE 7120B – N° de déclaration : 44570359257